

quant à l'improviste, en tua un grand nombre; le reste prit la fuite et se cacha dans les forêts voisines. Ensuite, César, ayant fait jeter un pont sur la rivière, se mit à la poursuite du gros des Helvétiens, qu'il força bientôt, comme on sait, de rentrer dans leur pays, après avoir perdu les deux tiers de leur population. »

Il ressort pour nous du récit de César que le territoire du département de l'Ain était occupé tout entier par six peuples différents : 1<sup>o</sup> les Helvétiens, à qui appartenait le pays de Gex ; 2<sup>o</sup> les Séquanes, qui s'étendaient sur le versant occidental du Jura jusqu'au Rhône ; 3<sup>o</sup> les Allobroges, qui avaient quelques bourgs sur la rive droite du Rhône ; 4<sup>o</sup> les Éduens, qui avaient quelques lambeaux de territoire sur la rive gauche de la Saône, comme le prouve la composition des diocèses de Mâcon et de Châlon ; 5<sup>o</sup> les Ségusiaves, qui occupaient la partie sud-ouest du département, où César vint camper ; 6<sup>o</sup> enfin les Ambarres, dont la position reste à trouver.

Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire de se rendre compte du chemin que suivirent les Helvétiens au sortir du défilé de l'Écluse jusqu'à la Saône ; mais, au préalable, il faut fixer approximativement le point de la rivière où eut lieu leur passage. C'est certainement au-dessus de Thoissey, puisque le territoire des Ségusiaves s'étendait jusque-là, sur la rive droite de la Saône, au moins, et que ce peuple n'eut pas à souffrir des ravages des Helvétiens. Tout nous porte à croire qu'ils passèrent près de Mâcon, afin de gagner immédiatement les plaines de la Loire, et d'éviter les montagnes du Forez et du Cantal, pour se rendre à leur destination (chez les Santons).

Voici quelle dut être, dans cette hypothèse, la route des Helvétiens : au sortir du défilé, c'est-à-dire aux environs de Bellegarde, ils prirent la direction de Nantua, après avoir,